

N° 82
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

18 février 2014

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du traité d'extradition
entre la République française
et la République du Pérou.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de
loi dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 205, 351 et 352 (2013-2014).

Article unique

Est autorisée la ratification du traité d'extradition entre la République française et la République du Pérou, signé à Lima le 21 février 2013, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 février 2014.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL

⁽¹⁾ *Nota* : voir le document annexé au n° 205 (2013-2014), Sénat.